

Travaux forestiers

RNCP25091 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAPA — Certificat d'aptitude professionnelle agricole
Code(s) NSF	213
Formacode(s)	21041, 21042, 21043
Code(s) ROME	A1201, A1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

24 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 24 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE FORESTIER DE LA REGION P.A.C.A.	30419999500016	Former et organiser l'évaluation
ENSEIGNEMENT PROMOTION AGRICOLE GENERAL	77580456000016	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DE CREZANCY FONDATION GUYNEMER	39054915200010	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DU LOIRET	19450094800048	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA HAUTE CORREZE	19190087700017	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT DE GENECH	78362626000039	Former et organiser l'évaluation
LEGTA	19711068700013	Former et organiser l'évaluation
LEGTA HECTOR SERRES	19400750600018	Former et organiser l'évaluation
LEGTA - LYCEE GAL & TECHNIQUE AGRICOLE	19650139900014	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA	19973021900037	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 24 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp25091-travaux-forestiers/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'ouvrier forestier réalise les différentes opérations préalables à la plantation des essences forestières. Il assure la plantation ainsi que l'entretien des parcelles (dépressage, débroussaillage, élagage, balivage ...). Il peut être amené à réaliser l'abattage des arbres. Il peut participer à des actions d'entretien et de préservation des milieux naturels, des abords d'infrastructures, mais aussi à l'aménagement de structure d'accueil du public.

Le bûcheron est spécialisé dans les opérations d'abattage et de façonnage des arbres. Il répond à des impératifs de

production (délais, volume de bois coupé ...) en appliquant les règles de sécurité et dans le respect de l'environnement. Il peut être amené à travailler en interactivité avec les engins forestiers présents sur le chantier.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

CG3- Interagir avec son environnement social

Capacités professionnelles

CP4- Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture

CP5- Réaliser en sécurité des travaux de bûcheronnage manuel

CP6- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations

CP7- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Blocs de compétences

RNCP25091BC01 — UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

RNCP25091BC02 — UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

RNCP25091BC03 — UCG 3 : Interagir avec son environnement social

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif

RNCP25091BC04 — UCP 1 : Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification qui se déroule en milieu professionnel. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Réaliser des travaux d'amélioration des milieux forestiers
- Réaliser des travaux de renouvellement des peuplements forestiers

RNCP25091BC05 — UCP 2 : Réaliser en sécurité des travaux de bûcheronnage manuel

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification qui se déroule en milieu professionnel. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Réaliser des opérations d'abattage
- Réaliser des opérations de façonnage

RNCP25091BC06 — UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification qui se déroule en milieu professionnel. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements
- Réaliser des travaux de réparations simples

RNCP25091BC07 — UCARE : unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification qui se déroule en milieu professionnel. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

8 000 entreprises de travaux forestiers et 15 000 salariés exercent des travaux de sylviculture-reboisement et d'exploitation forestière.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Différentes appellations de métiers ont pu être recensées : ouvrier forestier, ouvrier polyvalent forestier, ouvrier polyvalent sylviculteur, bûcheron, homme de pied.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Inadéquation géographique, Non-durabilité de l'emploi
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 695
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	39 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé :

- pour moitié au moins d'enseignants des établissements agricoles publics ou privés justifiant des titres et diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au CAP agricole,
- pour moitié au maximum d'employeurs et de salariés des professions concernées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 062 €
Selon la branche	6 056 € – 9 036 €
Prise en charge	Branches concernées
7 062 €	Valeur par défaut · 207 branches
9 036 €	CPNE de l'agriculture, CPNE des scieries agricoles et des exploitations forestières
6 056 €	CPNE du négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers, CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
7 877 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 246 €	CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2758

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38391

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25091/>